



SNN - Club d'aviron

**Consignes,
règles et comportement
pour des sorties en toute
sécurité de la Société
Nautique Neuchâtel**

Table des matières

1. L'équipement du rameur / de la rameuse	2
2. Gilet de sauvetage et sifflet	3
3. Priorités sur l'eau (selon SCAN).....	3
4. Règles de circulation et de conduite sur le lac	4
4.1 Principe de base	4
4.2 Indications et endroits spécifiques	5
4.3 Danger sur le lac après de fortes pluies	6
5. Les vents sur le lac de Neuchâtel.....	6
5.1 Le vent sud-ouest	7
5.2 La bise	7
5.3 Le Joran : Vent dangereux !.....	7
5.4 Le St-Hubert	8
5.5 Les orages	8
5.6 A observer	8
5.7 Les feux d'avertissement lumineux.....	9
6. En cas d'urgences	10
6.1 Ports et plages pour une mise à l'abri d'urgence.....	10
7. Swiss Rowing Safety Norm	11

1. L'équipement du rameur / de la rameuse

- **Par tous les temps**

- o Choisir des vêtements près du corps (les vêtements trop amples peuvent gêner votre mouvement et se coincer dans les glissières des coulisses)
- o Pensez aussi à une gourde ou une petite bouteille d'eau, à manger (de quoi éviter un coup de pompe)
- o Personne n'est à l'abri d'une averse ou d'un chavirage : si vous venez au club en tenue de sport, prévoyez toujours une tenue de rechange et une serviette

- **Par temps froid ou humide**

- o des vêtements chauds : un legging long, un haut qui couvre efficacement le bas du dos, sans poche ouverte, un bonnet, et un coupe-vent ajusté (pas trop ample et sans poche)


- **Par temps chaud**

- o un short (ou cuissard) et un tee-shirt peuvent être suffisants
- o Prévoir une casquette et des lunettes de soleil
- o Penser à la crème solaire (avec la réverbération, on prend vite un coup de soleil)

- **Ne pas oublier : un gilet de sauvetage et un sifflet par personne, un téléphone portable par bateau, écope et éponge**

2. Gilet de sauvetage et sifflet

La pratique de l'aviron est réglementée par l'Ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses (ONI) qui stipule que :



Obligation d'emporter un gilet par personne dans le bateau dès que l'un des cas suivants s'applique :

- On sort de la zone riveraine des 300 m (traversée du lac, baie de Gampelen)
- On rame en eau courante (Thielle, Broye)

La SNN encourage chaque membre pratiquant l'aviron à acquérir son propre gilet de sauvetage et un sifflet (en vente direct au club).

La SNN a établi un règlement pour l'aviron en hiver qui stipule :

Nous encourageons vivement de porter le gilet de sauvetage si la température de l'eau est égale ou inférieure à 10 degrés (une décharge doit être signée).

3. Priorités sur l'eau (selon SCAN)

A connaître par coeur!

1. Bateaux avec feux bleus et sirène enclenchés (police-pompiers-sauvetage)
2. Bateaux de la compagnie générale de navigation (boule verte)
3. Bateaux de marchandises (les bateaux "Buhler, Marin", péniche marchande)
4. Pêcheurs professionnels (ballon jaune)
5. Bateaux à voile
6. Bateaux à rames (p. ex. bateau d'aviron, SUP, pédalo ou canoë)
7. Bateaux à moteur
8. Planches à voile et kitesurfs

4. Règles de circulation et de conduite sur le lac

4.1 Principe de base



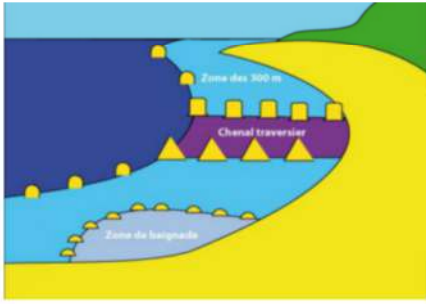

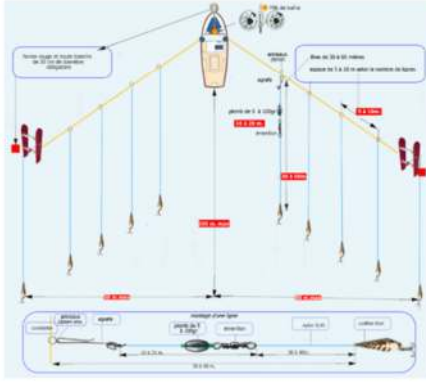


Dans la zone d'entraînement et de permanences entre la piscine et Saint-Blaise, il faut suivre le circuit suivant:

En direction de St. Blaise : rester près du bord, retour au large en restant dans la zone riveraine de maximum 300 m.

Possibilité de retour au ponton en coupant dans le triangle formé par les deux bouées blanches et le ponton (attention aux bateaux qui reviennent depuis la piscine). Sinon faire le tour par la piscine.

Dans les canaux : dès que l'on sort de la baie de St. Blaise, ainsi que dans la Thielle et la Broye, la circulation se fait comme sur la route : circulation à droite (rame tribord du côté de la berge).

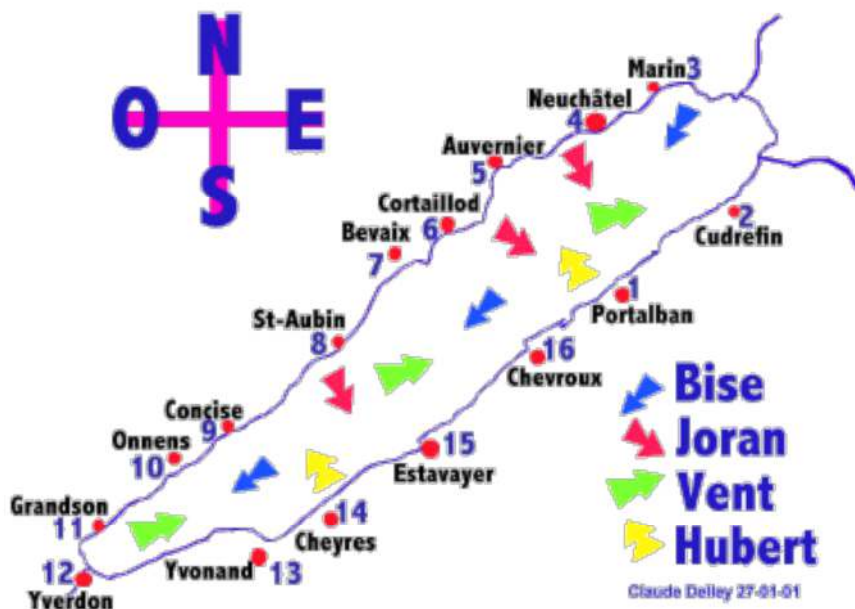
4.2 Indications et endroits spécifiques

	<p>Zone réservée à la baignade</p> <p>Accès interdit :</p> <p>Zone de baignade (en gris) interdit!</p> <p>Attention les baigneurs se trouvent de partout sur le lac!</p>
	<p>Signal rouge-blanc-rouge</p> <p>Interdit à la navigation</p>
	<p>Boule blanche ou jaune sur un bateau</p> <p>Pêche à la traine (blanc) pêcheur professionnel (jaune), manœuvre difficilement :</p> <p>Passer au minimum à 50 m</p>
	<p>Boule verte sur un bateau</p> <p>Bateau de la Navigation</p>
	<p>Plongeurs</p> <p>Attention aux plongeurs, particulièrement au large de Philip Morris !</p> <p>Lorsque le pavillon bleu et blanc (plongeurs) est visible, ne pas passer à moins de 50 mètres de la rive ou du bateau qui porte le pavillon.</p>

4.3 Danger sur le lac après de fortes pluies

Lors de fortes pluies ou tempêtes il faut s'attendre à des troncs d'arbres et d'autres débris sur tout le lac, spécialement à la sortie de rivières (Seyon et Serrières) et à l'entrée et sortie des canaux (Thielle et Broye).

5. Les vents sur le lac de Neuchâtel



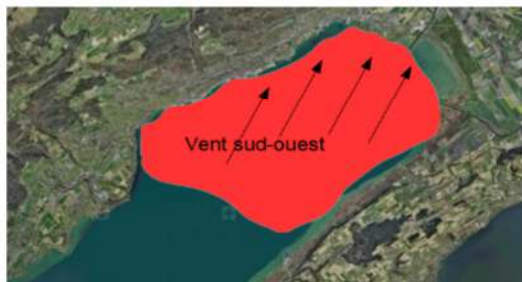
Beaufort	Km/h	Noeuds
1	1 - 5	1 - 3
2	6 - 11	4 - 6
3	12 - 19	7 - 10
4	20 - 28	11 - 16
5	29 - 38	17 - 21

■ Oui: sortie envisageable
■ Non: ne sortez pas



Attention au vent sud-ouest

5.1 Le vent sud-ouest



Le vent sud-ouest est le vent dominant sur le lac de Neuchâtel. Il longe le lac et provoque de grandes vagues (houle). Souvent le lac est impraticable. Lorsque le vent se lève en cours de sortie, il faut rentrer rapidement.

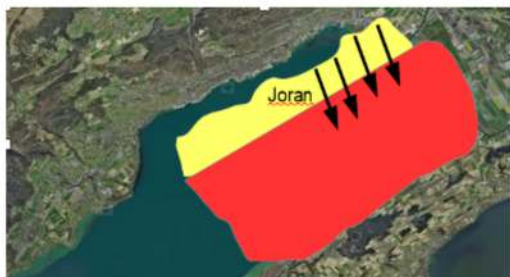
Il est parfois précédé de vagues arrondies régulières alors que le vent n'est pas encore sensible.

5.2 La bise



La bise est un vent qui souffle le jour, elle tombe en général au couchant. Lorsqu'elle n'est pas trop forte, il est en principe possible de ramer direction Saint-Blaise jusqu'à la Thielle et de ramer dans le canal. Lorsque la bise souffle, il est rare que le joran se lève.

5.3 Le Joran : Vent dangereux !



Il y a deux jorans :

Le joran thermique, qui souffle généralement en fin d'après-midi en été après une belle journée calme lorsque le soleil descend, il s'arrête normalement pendant la nuit.

Le joran synoptique qui est un vent de nord-ouest soufflant sur l'Europe qui roule par-dessus les crêtes et souffle souvent fort. Il faut se méfier si on aperçoit de nuages en rouleau sur le Jura.

Les deux peuvent être très violents et sont souvent précédés par des risées/rafales sur l'eau. En moins de 30 minutes le joran peut être là, et le bateau peut être poussé au milieu du lac.

Si le joran se lève en cours de sortie, il vaut mieux être au nord du lac, car au sud, il balaie tout ! Si vous êtes au nord, rentrez en suivant de près la rive (moins de vent).

5.4 Le St-Hubert



Le St-Hubert est un vent thermique qui souffle rarement et légèrement du sud au nord en été.

5.5 Les orages

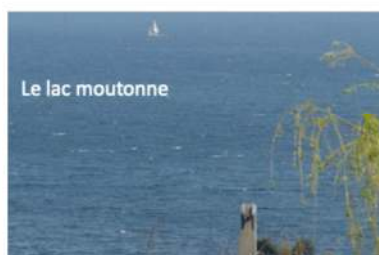


Il est très dangereux d'être sur le lac en cas d'orage. Si cela devait arriver, il faut rentrer au port le plus proche pour se mettre à l'abri. A part le danger des éclairs, les vents peuvent souffler fort dans tous les sens.

Il vaut mieux surveiller la météo et rentrer avant. En été il peut parfois avoir un orage local sans que les feux de tempête se mettent à tourner. Après de fortes pluies, des branches de bois peuvent se trouver sur le lac.

5.6 A observer

- Si une barre noire est visible à la surface de l'eau à l'horizon, au sud-ouest, le mauvais temps arrive généralement dans les 15 minutes qui suivent. Il s'agit de vagues soulevées par le vent qui arrive.
- Vérifier, si possible, l'application météo de votre téléphone portable afin de savoir si des orages ou des vents sont actifs derrière l'horizon visible. La prudence est de rigueur à toutes les heures de la journée, les conditions de l'eau peuvent changer très rapidement.
- En cas de brouillard : **ne pas sortir!**
- Rentrez ou ne sortez pas, s'il y a « des moutons sur le lac » ou que les feux d'avertissement lumineux tournent.



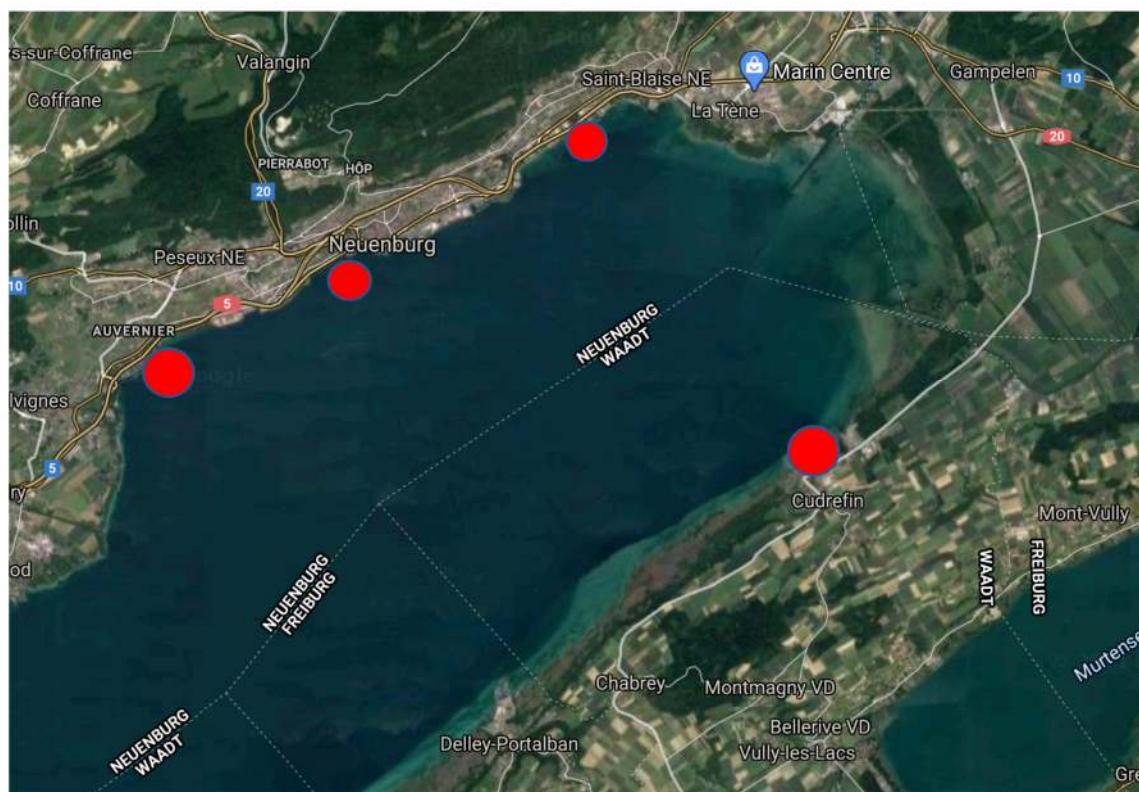
5.7 Les feux d'avertissement lumineux



40 tours/minute : **Avis de vents forts** (rafales de 45 à 60 km/h)

90 tours/minute : **Avis de tempête** (rafales à plus de 60 km/h.)

Pas de nouvelles sorties ! Les équipages déjà sur l'eau rentrent au plus vite au club ou dans un port proche.



Emplacement des feux d'avertissement

6. En cas d'urgences

Numéro de la Police (Sauvetage du Lac) : 117

Numéro du natel du chef de ponton de la SNN durant la permanence :

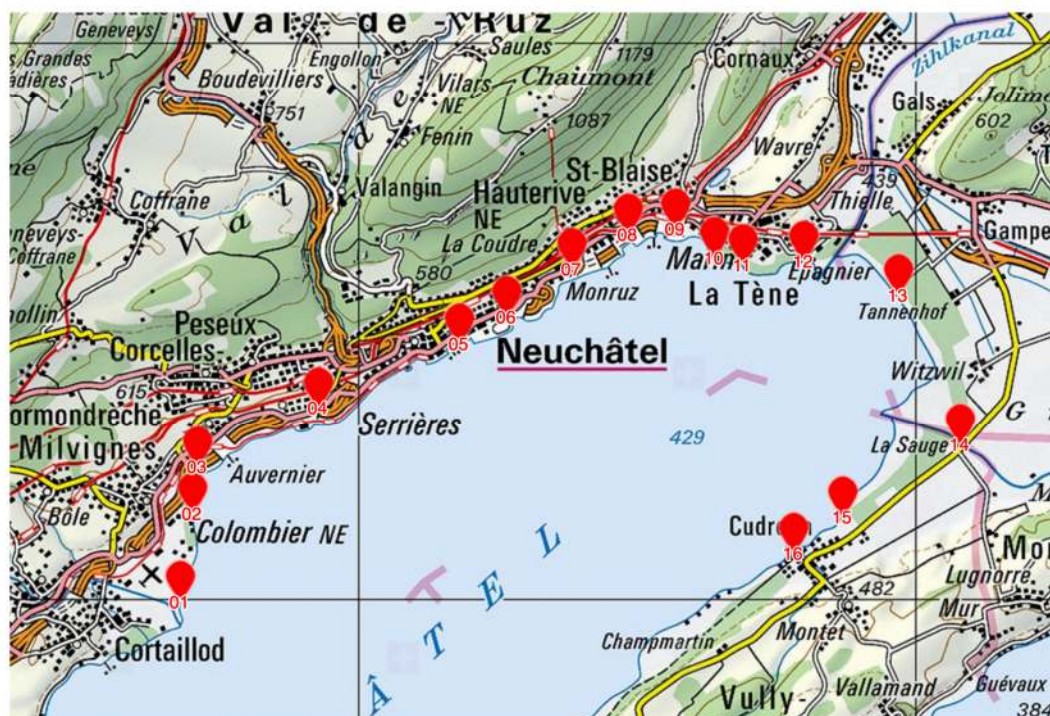
078 723 29 80

Plusieurs plages et ports permettent un accostage d'urgence.

Pensez à prendre soin du matériel : rames, dérive, coque. Prenez contact avec le chef de ponton lors des permanences.

6.1 Ports et plages pour une mise à l'abri d'urgence

- | | |
|--------------------------|-----------------------------------|
| 1) Plage de Boudry | 9) St Blaise, Ponton de Sauvetage |
| 2) Robinson | 10) Petit port de La Ramée |
| 3) Port d'Auvernier | 11) Plage privée |
| 4) Port de Serrières | 12) Plage de La Tène |
| 5) Port des Jeunes-Rives | 13) Camping Gampelen |
| 6) Port du Nid-du-Crô | 14) La Sauge |
| 7) Club SNN | 15) Camping Cudrefin |
| 8) Hauterive | 16) Port de Cudrefin |



SWISS ROWING SAFETY NORM – Recommendations



SWISS ROWING

En général, la responsabilité individuelle de chacun s'applique. Personne ne doit s'exposer ou exposer d'autres personnes à des risques sur l'eau.

RESPONSABILITES INDIVIDUELLES



Le/la rameur(se)

- ... doit pouvoir **nager 300 m.** en eau libre
- ... est responsable de son propre **matériel de sauvetage**
- ... connaît et respecte la **SWISS ROWING Safety Norm** et le **règlement du club**
- ... choisit le matériel et l'itinéraire en fonction de ses capacités physiques

METEO



- Les rameurs et les rameuses vérifient les prévisions météorologiques avant chaque sortie
- Le club signale les éventuels **risques météorologiques spécifiques à la région.**
- En cas de **tempête ou de brouillard**, respectez les règles de sécurité locales
- **Orage:** la foudre en particulier, mais aussi la grêle représentent un risque élevé sur l'eau. En cas d'orage, sortez immédiatement de l'eau !

RESPONSABILITE DANS LE BATEAU



- Inscription **avant** chaque sortie dans le **journal de bord**
- Lors de la sortie, un **responsable** doit être désigné et ses instructions doivent être respectées
- Chaque membre de l'équipage est responsable du **respect des règles et recommandations locales**
- En cas de **dommage sur un bateau**, l'équipage est tenu de le signaler

SUR L'EAU



Le club...

- ... établit un **plan de circulation**
- ... souligne les **particularités du plan d'eau et les dangers locaux**

RISQUES SPECIFIQUES



- **Température:** une eau froide augmente considérablement le risque d'hypothermie en cas de chavirage
- **Obscurité:** le bateau doit être équipé au moins d'un feu blanc
- **Courant:** Les manœuvres sont plus difficiles et le bateau peut dériver

MATERIEL



- Le club est responsable du **bon état de son matériel**
- L'équipage effectue un **contrôle du bateau** avant chaque sortie
- L'équipage est responsable d'éventuels dommages

EN CAS D'URGENCE

117

- Composer le **numéro d'urgence 117**
- En cas de danger, sortez de l'eau au plus vite!
- En cas de **chavirage**, essayez de remonter dans le bateau
- En cas d'**urgence** (par exemple, si après avoir chaviré et ne pouvez pas remonter à bord) accrochez-vous au bateau. Il sert d'aide à la flottaison